

ALLOCATION

prononcée par M. le Chanoine Galan

Vice-Président de la Société

à l'Assemblée Générale, le 11 Mars 1945

à la Mémoire de M. Jean DONAT

Fondateur et Premier Président de la Société

MES CHERS COLLÈGUES,

Dès l'ouverture de cette Assemblée générale des Amis du Vieux Saint-Antonin. j'adresse un pieux souvenir aux trois membres que la mort nous a ravis : Mlle Louise FAURE, de Notre-Dame; M. Jean DONAT, notre Président; M. Alphonse Fillaire, notre Archiviste-Bibliothécaire, et j'exprime nos respectueux sentiments de condoléances à leurs familles.

Mais les sentiments de l'amitié et de la reconnaissance me font un devoir de vous retenir pendant quelques instants auprès de notre très regretté Président, M. Donat, pour rappeler ce qu'il a été pour nous et lui exprimer notre fidélité.

M. Jean Donat est mort, le 3 novembre 1944, à l'âge de 78 ans. Il a terminé sa vie de labeur intellectuel en possession de toutes ses facultés. Quelques jours à peine avant sa mort, sa pensée, qui errait sur les pages lointaines de notre histoire nationale, ramenait des comparaisons d'ordre moral avec les situations actuelles et j'étais obligé de calmer les vives préoccupations de son esprit... et de son cœur. Le jour où le prêtre lui a apporté les secours de la religion, il a prévu lui-même les moindres détails et il a réclamé le beau Christ qu'il aimait pour l'avoir devant ses yeux, en cet instant solennel. Avant de mourir, il m'a donné un conseil : « Faites le Catéchisme, Monsieur le Curé. Rien ne remplace de Catéchisme ». J'ai reçu avec respect ce testament spirituel de M. Donat, à la fin de sa longue carrière professorale et sur le seuil de l'éternité.

M. Jean Donat était né à Larrazet en 1866. Il avait fait ses études au Collège de Castelsarrasin et à l'École Normale de Montauban. Il fut professeur à l'Ancien Collège de cette ville, au Lycée d'Albi et au Lycée de Toulouse. J'ai pu me

rendre compte par les lettres de condoléances que l'on garde encore bien vivant le souvenir d'un maître estimé de ses collègues, aimé de ses élèves, dépassant par sa science les matières qu'il professait, mais tout entier à sa classe et à ses élèves. Il prit sa retraite en 1929. Depuis, soit à Toulouse, soit à Saint-Antonin, toute sa vie a été consacrée à l'étude de l'histoire régionale.

Membre résidant de la Société Archéologique du Midi, Membre associé de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, Membre de la Société des Toulousains de Toulouse, Correspondant des Beaux-Arts pour les monuments et les sites, etc., M. Donat était membre actif de toutes ces sociétés savantes, qui comptaient sur lui pour de nombreux travaux. Que de conférences, d'études, de monographies n'a-t-il pas fournies ! l'énumération seule des titres en serait trop longue !

A Saint-Antonin, M. Donat accepta, il y a douze ans, d'écrire l'histoire de notre Cité, et, sous le nom de Pierre Vérax que sa modestie nous imposa quelques temps, il entreprit la rude tâche de dépouiller nos riches archives communales. Pendant douze ans, il a publié dans chacun des *Echos de Noble-Val* une tranche de notre histoire locale pour la vive satisfaction de ses lecteurs et des amis du vieux Saint-Antonin.

Cher Monsieur Donat, vous avez droit à notre profonde reconnaissance. En nous apprenant à mieux nous connaître, vous nous appreniez à mieux nous aimer.

Mais vous êtes tombé, les armes à la main. Qui prendra le flambeau ? Le laisserons-nous s'éteindre ? Votre voix d'outre-tombe nous fait un devoir de continuer l'œuvre inachevée. Cette voix a été entendue, et c'est un devoir pour moi de signaler le précieux concours que m'apportent depuis quatre mois MM. Guillaume Dutemps et Charles Malavialle. C'est grâce à eux que la publication de l'histoire de Saint-Antonin pourra être achevée, c'est-à-dire continuée depuis 1455 jusqu'à nos jours.

M. Donat n'a pas été seulement l'historien de Noble-Val, à Saint-Antonin. Non seulement il a eu à cœur de faire connaître le passé de notre cité, mais il a voulu sauvegarder ce qui reste encore de son passé, monuments et sites. Dans ce but, il a fondé la *Société des Amis du Vieux*

Saint-Antonin. Pour cela, il a fait appel à tous ceux qui aiment notre petite patrie. Nous avons répondu nombreux et notre Société est née, avec son Conseil d'Administration, son Bureau et son Président-Fondateur. Sous l'action de M. Donat, qui en était l'âme, notre Société a été légalement constituée, affiliée à des Sociétés similaires, plus importantes et plus anciennes. Elle a manifesté particulièrement son activité par des séances, des conférences, de nouveaux classements de monuments et de sites, en devenant le siège du Syndicat d'Initiatives de Saint-Antonin.

La disparition subite de M. Donat décapite cruellement notre Société naissante. Le vide est énorme. Il ne sera pas comblé. Mais, ici encore, j'espère que tous unis, les Amis du Vieux Saint-Antonin feront l'effort nécessaire pour répondre au désir ardent de M. Donat, et que la Société vivra et travaillera à atteindre le but moral et artistique que lui a fixé notre très regretté fondateur.

Il nous a laissé à tous son Testament moral. Nous le trouvons dans la dernière phrase de son Rapport pour l'année 1943 : « Je voudrais que, partout où bat le cœur d'un enfant de Saint-Antonin, en quelque lieu qu'il habite, les feuillets où se trouveront consignées les manifestations de notre activité vinsent lui apporter, avec le souvenir de la terre où reposent les anciens, un peu du parfum et du charme de nos fraîches vallées et de nos rudes coteaux, la douce et séduisante vision de notre lumineux atmosphère aux tonalités variées, les échos apaisés de notre impressionnant et majestueux Roc d'Anglars. »

Recevons avec reconnaissance ce Testament magnifique, et, par tous nos efforts de fidélité à notre but, faisons-le fructifier pour le plus grand bien de Saint-Antonin..

« M. Donat, écrit M. Pierre de Gorsse, président de la Fédération des Syndicats d'Initiatives Pyrénées-Languedoc-Gascogne, dans sa lettre de condoléances à notre Secrétaire Général, avait réalisé une œuvre qui doit lui survivre et pour laquelle je demande à tous ceux qui furent ses collaborateurs de reprendre le flambeau. » Notre devoir nous est donc tout tracé : ce flambeau, nous le reprenons. Nous trouverons dans notre union, dans le dévouement de chacun de nous à la cause commune, dans l'appui assuré de M. de Gorsse, la force et les moyens de maintenir la flamme dans le cœur des Amis du Vieux Saint-Antonin.

Rapport moral pour 1944

lu par M. le Chanoine GALAN, Vice-Président

à l'Assemblée Générale, le 11 Mars 1945

En terminant la lecture du rapport moral pour 1943, notre regretté Président M. Donat, s'exprimait ainsi : « Après les résultats obtenus en ces huit mois d'existence, c'est, semble-t-il sous d'encourageants auspices que s'ouvre pour notre jeune Société l'année 1944. Déjà des communications de caractère différent, mais se rapportant toutes à notre terroir, sont prévues ; leur intérêt sera de nature à satisfaire les esprits les plus avertis.

En effet, sous l'active impulsion de M. Donat, la vie de notre Société, loin de se ralentir, se développait de plus en plus. Une des manifestations particulières de sa vitalité fut la publication de son premier Bulletin. Je veux parler de cette brochure, puisqu'il faut encore l'appeler ainsi, qui relate les faits et gestes de notre Société pendant l'année 1943. Précieux document pour les amis du vieux Saint-Antonin, puisqu'il leur rappelle, en même temps que le programme de la Société, les premiers efforts accomplis pour le réaliser. Naturellement, les activités relatées sont celles de notre regretté Président, mais les concours dévoués de tous ceux qui ont collaboré à l'œuvre commune ne sont pas oubliés : Monsieur le Maire et la Municipalité qui mettent gracieusement à notre disposition les locaux communaux, les Membres de notre Conseil d'Administration dont les rôles divers mais toujours dévoués sont les précieux soutiens de notre Société, les Membres bienfaiteurs et les membres titulaires dont les larges contributions et les cotisations aussi bien que le nombre toujours croissant des uns et des autres sont pour la Société la condition indispensable de vie et de succès. Notre brochure fut envoyée à toutes les Sociétés marraines ou sœurs de la nôtre ; toutes nous exprimèrent leur joie de constater que la nouvelle venue se portait bien et nous adressèrent même leurs compliments. « Toutes mes félicitations, écrit M. Mesplé, secrétaire des *Toulousains de Toulouse*, pour avoir créé cette Association si nécessaire pour défendre votre magnifique petite cité ». M. le Secrétaire

général de la *Société des Etudes du Lot* écrit que « son Conseil est heureux de l'échange des Bulletins ». La *Société des Amis de Villefranche*, par la plume de son président, M. Cabrol, applaudit à la formation des Amis du Vieux Saint-Antonin, accepte l'échange des Bulletins, et son Secrétaire général, M. l'Abbé Coucoureux, m'en exprime amicalement sa joie. *Les Amis de Pézenas* nous expriment leurs souhaits. M. Galabert nous envoie les encouragements de l'*Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, ses vœux et l'acceptation de l'échange des Bulletins. L'*Académie de Montauban* exprime les mêmes sentiments par une lettre très aimable de son Président, le regretté Chanoine Texidor, pareillement la *Société des Arts et Belles-Lettres du Tarn*. Le Secrétaire de la *Société Archéologique du Midi de la France* nous écrit : « C'est avec plaisir que tous nos confrères ont regardé de près le coquet Bulletin par lequel vous débutez et qui traduit déjà une grande activité pour la première année de votre existence... ; l'échange de votre Bulletin contre le nôtre a été unanimement approuvé. » La *Société des Amis du Vieux Saint-Antonin* a institué son héritière, le cas échéant, la *Société Archéologique de Montauban*; celle-ci a répondu par la plume de son Président : « Tout le monde s'est réjoui de la naissance de notre nouvelle sœur... le principe de l'échange des publications a été adopté avec le plus vif contentement... Nous vous remercions de votre bonne pensée d'instituer la *Société Archéologique* pour votre héritière, le cas échéant; ce qui, du reste, ne nous empêchera pas de souhaiter longue vie et prospérité à la Compagnie que vous venez de créer ».

Je trouve dans une lettre du 4 mai 1944 de M. Pierre de Gorsse, Président de la *Fédération des Syndicats d'Initiatives*, avec ses félicitations, un conseil pour notre Bulletin annuel : « J'aurais aimé y trouver la liste des sites inscrits, avec références exactes; celle des monuments historiques classés ou inscrits à Saint-Antonin; une indication des propositions encore en instance. Puisque votre Société se propose de protéger ces ensembles, il conviendra que vos adhérents sachent ce qui est officiellement placé sous la sauvegarde des lois de 1913 et de 1930, ainsi que la portée de cette protection ».

M. Donat avait noté ce désir et nous ne manquerons pas d'y répondre en temps et lieu.

Le 21 mai 1944, M. Pierre de Gorsse avisait notre Président que notre affiliation à la Fédération était admise par le Commissariat du Tourisme, et grand honneur, quoique bien mérité, pour notre Président, sur trois représentants du Département de Tarn-et-Garonne, on lui offrait un poste de membre du Comité de Direction à la *Fédération des Syndicats d'Initiatives Pyrénées-Languedoc-Gascogne*. Tout cela suppose une activité intense de la part de M. Donat qui travaillait sans relâche à poursuivre le but de notre Société et de son Syndicat d'Initiatives. Aucune supplique ne le laissait insensible. Un jour, une demande du Stalag-II à Stargard, Poméranie, lui fait un appel pour participer à l'Exposition du Languedoc, et aussitôt un colis de documentation contenant des cartes postales illustrées et des études historiques est expédié en Allemagne où il est reçu par nos prisonniers avec une vive reconnaissance.

Les séances du Conseil d'Administration ont lieu très régulièrement avec un ordre du jour précis et toujours actuel qui mériterait plus d'assiduité.

Les compte-rendus de notre Président marquent tous les pas en avant de la Société, toujours à la mesure des siens et les vœux ardents qu'il exprime devançant toujours les nôtres. Nous étions heureux et nous applaudissions comme notre activité propre cette activité d'un seul, éminemment et passionnément Saint-Antoninois.

Rappelez-vous cette séance des Proverbes et Récits folkloriques rédigés en langue romane par notre poète félibre, M. Marcellin Laborie. Le dialecte rouergat était traduit et commenté par M. Donat. Nous y entendîmes le récit en langue d'oc de la Légende de la Gourgue, œuvre également de notre poète et confrère. La légende appartient à toutes les gourgues ou sources vauclusiennes du Midi de la France, mais la description de ce coin particulièrement pittoresque en était pénétrante et saisissante en langue d'oc.

Notre Président, et la Société avec lui, désirait avoir de temps en temps des séances plus importantes auxquelles étaient invités tous les amis de Saint-Antonin pour y entendre des conférences historiques ou scientifiques sur des sujets se rattachant à notre région. Quelques confrères et moi-même avions déjà promis.

M. Donat a laissé les éléments d'un livret-guide de Saint-

Antonin et de la Région, qui pourra être publié grâce au travail de M. Malavialle, lorsque la Société le jugera à propos et que le temps le permettra.

La Société pourrait aussi reprendre avec intérêt les projets de M. Donat sur la Constitution d'un fonds de documentation locale qui sera l'illustration de notre passé : collection de revues, d'études d'histoire locale, de documents authentiques, d'objets, de reproductions, de photographies, de gravures, etc...

Il serait prudent dans l'intérêt du patrimoine local que chacun des membres de la Société signale au Conseil les disparitions des richesses archéologiques dont l'histoire et le temps ont doté notre vieille cité ; mais il est surtout indispensable que nous comprenions tous et chacun de nous en particulier que notre ville n'a de valeur singulière que par son passé dont ces antiquités sont les témoins, et que notre devoir de sociétaires est de le faire comprendre à nos compatriotes.

Ce n'est pas la somme des biens particuliers qui fait le Bien général, mais la somme des valeurs des petites patries qui fait la valeur de la Grande.

Connaître notre petite patrie et la faire connaître pour la faire aimer et admirer, tel est le but et l'objet que se sont proposés les *Amis du Vieux Saint-Antonin*, tel est notre nouveau devoir d'état du jour où nous sommes entrés dans la Société. Si d'autres devoirs plus impérieux nous obligent, ne manquons pas à celui-là, puisque nous l'avons choisi, persuadés que nous formons cette immense Ligue fédérale, qui, disséminée sur le sol sacré de la Patrie, pendant que d'autres versent leur sang pour sa libération définitive, travaille par mille moyens divers à rendre toujours plus beau le visage de notre France immortelle.

Rapport du Trésorier

Situation financière au 31 Décembre 1944

RECETTES :

Encaisse	2.615 50
5 membres bienfaiteurs	1.000 »
Cotisations et dons	1.370 »
Commissariat du Tourisme	1.000 »
TOTAL	5.985 50

DÉPENSES :

Bulletin de l'Association	1.352 40
Frais de poste pour distribution du bulletin	27 50
Correspondance avec Sociétés savantes	24 »
Publication et affichage	25 fr.
Cartes postales pour le Stalag II-D	13 »
TOTAL	1.441 50

Encaisse 4.544 »

Nous disions l'an dernier que la situation financière nous permettait d'avoir des espérances. Nous sommes heureux de constater qu'elles sont sur le point de se réaliser. L'encaisse qui était de 2.615 fr. 50 est passée cette année à 4.544 francs.

Nous avons eu cette année cinq nouveaux membres bienfaiteurs dont nous remercions la générosité et six nouveaux membres participants. La rubrique Dons déjà ouverte l'an dernier a été portée cette année à 185 francs. Le Commissariat du Tourisme prenant en considération notre Société nous a envoyé mille francs, ce qui est un grand encouragement.

Nous espérons que l'an prochain l'effort des membres actuels sera encore plus grand pour amener de nouveaux participants et bienfaiteurs.

Nous avons eu la douleur de perdre notre regretté Président et Fondateur qui était tout dévoué à notre Société, et nous sommes persuadés que son successeur saura continuer son œuvre et donner aux Amis du vieux Saint-Antonin un essor toujours croissant.

Le Trésorier :
Docteur FONSAGRIVES.

Rapport des Séances

Procès-Verbal de l'Assemblée générale de la Société du 11 Mars 1945

La séance est ouverte à 16 h. 30 par M. le Chanoine Galan, Vice-Président, dans la Grande Salle de la Mairie. M. le Vice-Président adresse au nom de l'Assemblée un souvenir ému aux membres de la Société, décédés en 1944 : Mlle Louise Faure, M. Alphonse Fillairé, et prononce l'éloge funèbre de M. Jean DONAT, Fondateur et premier Président de la Société.

M. le Vice-Président fait le Rapport moral pour l'année 1944 ; il est adopté à l'unanimité.

Il lit le Rapport financier au nom du Trésorier, M. le Docteur Fonsagrives, retenu chez lui par la maladie ; l'exposé de la situation financière est adopté à l'unanimité et le Trésorier vivement félicité et remercié de sa bonne gestion.

L'Assemblée procède alors au renouvellement du tiers des membres du Conseil d'Administration : les membres sortants sont réélus à l'unanimité et M. le Vice-Président remercie l'Assemblée de ce témoignage de confiance envers le Conseil ; c'est un précieux encouragement pour continuer l'œuvre entreprise. On procède au remplacement des membres décédés : Mlle Jeanne Capin et M. Charles Malavialle sont élus à l'unanimité ; de vives félicitations leur sont adressées.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale étant épuisé, M. le Vice-Président déclare la séance close.

Procès-Verbal de la Séance du Conseil d'Administration du 11 Mars 1945

Après l'Assemblée générale, M. le Vice-Président réunit le Conseil d'Administration.

Ayant exprimé de nouveau ses regrets pour la disparition de M. le Président DONAT et de M. l'Archiviste FILLAIRE, M. le Vice-Président demande qu'il soit procédé à l'élection du Bureau.

Sont nommés ou réélus à l'unanimité :

Président : M. le Chanoine Galan.

Vice-Présidents : M. le Pasteur Vercueil,
M. Guillaume Dutemps.

Secrétaire : M. Gaston Piques.

Secrétaire adjoint : M. de Vassal de la Barde.

Trésorier : M. le Docteur Fonsagrives.

Archiviste-Bibliothécaire : M. Edouard Bez.

Le nouveau Président remercie le Conseil de la marque de confiance qui lui est témoignée, et promet, grâce au dévouement spontané des membres du Conseil, de faire tout ce qui lui sera possible pour l'avenir et le bien de la Société.

Il demande que le Bulletin annuel soit publié le plus tôt possible. Il en est ainsi décidé.

Après un échange de vues sur l'utilité de la prochaine conférence, sur l'aménagement de la Bibliothèque, sur la constitution d'un fonds de documentation locale et la vie de la Société, la séance est levée.
